

LES DISCOURS SUR LE CATALAN (ROUSSILLON) ET L'OCCITAN AU XVII^e SIECLE

Analyse comparée

Jean-François COUROUAU
Université de Toulouse-Le Mirail – LAHIC (CNRS)

Au xvii^e siècle, occitan et catalan ont ceci de commun: qu'ils se trouvent tous deux placés dans une situation de diglossie. Pour l'occitan, la domination du français, progressivement instituée dans la vie sociale depuis la fin du xv^e siècle, paraît, dans ce qu'on appelle le «Grand Siècle», solidement établie. Côté catalan, le castillan dont le prestige social et culturel n'a cessé de croître tout au long du «Siglo de Oro» tend à supplanter le catalan dans les usages les plus valorisés de la vie sociale. Dans les Comtés du nord (Roussillon, Cerdagne, Conflent), cette diglossie castillan (H) / catalan (B) a été rendue plus complexe par l'annexion intervenue à la suite du Traité des Pyrénées (1660) au royaume de France. Ce changement politique majeur a entraîné, d'un point de vue sociolinguistique, une imposition de la langue française dont les mécanismes ont été décrits, entre autres, par Peter Sahlins (1989) et Narcís Iglésias (1998).¹ De 1660 à 1700, le français se répand depuis le sommet de la pyramide sociale jusqu'à l'édit royal du 2 avril 1700 prohibant l'usage du catalan. Mais, dans ce contexte, il importe de noter le fait, peut-être un peu sous-estimé par les analyses, que la nouvelle tutelle politique et la diffusion progressive du français n'ont pas mis fin à la diglossie castillan/catalan dont la prégnance continue de marquer les esprits bien après l'annexion.

Les processus de substitution entraînent, côté catalan comme côté occitan, des réactions, suscitent des émotions. Un discours apologétique en faveur de la langue dominée se constitue dans les deux cas qu'il n'est peut-être pas inutile d'analyser d'un point de vue comparatiste. Même s'il est clair que les deux langues ne pâtissent pas des mêmes handicaps, pas plus qu'elles ne bénéficient des mêmes avantages ou ne disposent, pour reprendre les catégories de Kloss, des mêmes *status* et *corpus*, en se plaçant au simple niveau de l'énoncé, du discours, on peut peut-être voir apparaître des convergences et des différences, émerger des spécificités qui, à terme, nous permettent de percevoir les deux situations, oc-

1. Sur cette question à la bibliographie particulièrement abondante, on peut retenir, entre autres, Peter Sahlins, *Boundaries. the Making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley / Oxford, University of California Press, 1989, cat. *Fronteres i identitats: la formació d'Espanya i França a la Cerdanya. s. xvii-xix*, Vic, Eumo, 1993, fr. *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le xvii^e siècle*, Paris, Belin, 1996, Narcís Iglésias, *La llengua del Rosselló, qüestió d'Estat. La integració lingüística del Rosselló a França (1659-1789)*, Estudi General de Girona / Estudis universitaris de Vic, Eumo, 1998.

citane et catalane, sous une lumière à laquelle les historiographies respectives ne nous ont pas forcément habitués.²

ORIGINES ET FILIATION

De façon générale, la question de l'origine de la langue occupe fort les esprits dans le domaine catalan. Dès le xvi^e siècle s'est constitué un discours, plus ou moins élaboré, qui cherche à rendre compte des phénomènes historiques qui ont mené à l'état actuel de la langue. Ces théories, à la différence de ce qu'on observe en France, en Castille ou ailleurs en Europe, laissent pour l'essentiel de côté les constructions de type babélien qui tentent d'établir une filiation plus ou moins directe entre la langue adamique ou la langue-mère, l'hébreu, et telle ou telle langue contemporaine. Alors qu'en France, par exemple, on s'efforce d'établir des rapprochements entre le français, d'une part, et, d'autre part, l'hébreu, le grec ou le gaulois,³ le lien entre le catalan et le latin ne fait, dans nos textes, l'objet d'aucune mise en doute:⁴ «*tenint en tot una viva semblança amb sa mare, la llatina*», écrit Bosch qui recopie et traduit du castillan l'historien valencien Gaspar Escolano (1610).⁵

Dans la chaîne qui mène du latin au catalan actuel figure un état de la langue ancien identifié sous le nom de «limousin» (cat. *llemosí*).⁶ Bosch (1628) reprenant le Barcelonais Francesc Calça (1588),⁷ donne aux Catalans des ancêtres aquitains, parlant le «limousin», princi-

2. Dans le cadre de cette étude, le corpus pris en compte pour le catalan est celui établi par Pep Vila, «La disputa lingüística al Rosselló a través dels prefacs de les obres impreses (1590-1698)» in August Rafanell / Albert Rossich (éds.), *El barroc català. Actes de les jornades celebrades a Girona els dies 17, 18 i 19 de desembre de 1987*, Barcelona, Quaderns Crema, 1989, 631-654 [graphies modernisées par l'ajout d'accents]. Les chiffres indiqués dans le corps de mon article entre parenthèses après chaque citation renvoient à la pagination de l'article de Pep Vila. Pour le domaine occitan, je cite, en graphie originale, les textes rassemblés dans l'anthologie que j'ai publiée, *Premiers combats pour la langue occitane. Manifestes linguistiques occitans. xvi^e-xvii^e siècles*, Anglet, Atlantica, 2001.

3. Claude-Gilbert Dubois, *Mythe et Langage au seizième siècle*, Bordeaux, Ducros, 1970 et *Celtes et Gaulois au xvi^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, Vrin, 1972. Sur l'hébreu langue-mère, cf. Marie-Luce Demonet, *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Paris, Champion, 1992. Sur l'ensemble des théories développées autour de la langue aux xvi^e et xvii^e siècles, cf. l'œuvre monumentale d'Arno Borst, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, Stuttgart, Hiersemann, 1960, III/1.

4. La reconnaissance de l'origine latine du castillan bénéficie d'une tradition ancienne, depuis Isidore de Séville, Alphonse x de Castille, Nebrija, Juan de Valdés (1535), avant la synthèse de Bernardo Aldrete (1606). La thèse de la très haute antiquité du castillan, antérieure au latin, reste minoritaire (Gregorio López Madera, Gonzalo Correas (1626) et même Quevedo (*España defendida y los tiempos de ahora*, 1609). Cf. Ramón Sarmiento, «Espagne», in Sylvain Auroux (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga, 1992, 330-333. En France, l'hypothèse gauloise obscurcit pendant longtemps la question, cf. Daniel Droixhe, *La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes*, Genève, Droz, 1978, 99, 142-144 et *passim*.

5. Rafanell 1991, 68.

6. Sur cette dénomination capitale pour l'histoire de la conscience linguistique catalane, je renvoie à Germà Colon, «Llemosí i llengua d'oc a la Catalunya medieval», *La llengua catalana en els seus textos*, Barcelona, Curial, 1978, I, 39-59, remarquablement complété par les travaux d'August Rafanell, *El llemosinisme. Un estudi de les idees sobre la variació lingüística en la història de la llengua catalana*, tesi doctoral, Universitat de Girona, 1990 et *Un nom per a la llengua. El concepte de llemosí en la història del català*, Estudi General de Girona / Estudis universitaris de Vic, Eumo, 1991.

7. Calça établit ses affirmations à partir du nom de la peuplade des Catalauniens ou Catalauniques dont il situe l'origine en Aquitaine, aux environs de Limoges, et non à Limoux, dans le diocèse d'Alet: «Etenim a Li-

palement établis au moment de la *Reconquista* dans l'Ampourdan, mais aussi disséminés dans les Comtés nord-catalans (Roussillon excepté) et en Occitanie où ils se mêlèrent à diverses populations:

Quan entraren les diferents nacions estrangeres a expellir los moros, segons los pobladors restaren a ella quiscuna terra prengué son nom, títol i llengua de la mateixa nació la poblà i l'habità. Tots los històrics concorden que lo mayor número fonc de províncies d'Aquitània, tinentes ab Catalunya de l'altra part de la caiguda dels Pirineus de la part de França, en les quals províncies hi havia una nació particular —que deien catalans—, los quals en lo llinatge, títol, descendència i llengua restaren dels godos o catos i alans. A estos no tocà en l'entrada que es diu avui Catalunya sinó la part d'Empúries, la qual a soles prengué la pròpria i primera llengua d'ells, que era la llimosina, que, si bé dita nació en l'entrada baixant per los Pirineus passà pel Pallars, Urgell, Cerdanya, Capcir i la regió que es diu Conflent, i ocuparen aquells, emperò restaren allí mesclats d'altres nacions, aon se parlà la llengua corrompuda dels catalans, godos i de les nacions de la llengua occitana de Narbona, Marsella, Provença i altres, presa dels veïns aragonesos, altres, dels antics espanyols, confoneren la dita llengua llimosina i sols restà sencera en dits Camps Emporitans, aon sols restaren los catalans sens ninguna mescla d'altres nacions.⁸

À cette langue «limousine» est clairement assignée une origine occitane:

La tercera y última [langue d'Espagne] fonc la mestra de totes les de Espanya, que és la nostra antiga ab nom de Limosina, més general que totes després de la castellana. Ella era la que-s parlava en la Provença y tota la Guiana y la França gòtica [= Septimanie], y com més estimada, mes usada en la cort del Rey de França. (638)

Deux éléments méritent, dans cette description, notre attention. Le premier, emprunté à Escolano,⁹ correspond à l'étendue attribuée à la langue «limousine»: en gros, l'essentiel du domaine occitan, exception faite des lointaines zones nord-occitanes. La référence à la cour du roi de France, ensuite, a de quoi surprendre. Elle provient d'une lecture synthétique d'un passage de l'historien valencien Pere Antoni Beuter (1546) dont le propos, tout différent de celui de Bosch, était d'établir la filiation français > catalan > valencien.¹⁰

Le catalan a une histoire que Bosch ne fonde pas, loin s'en faut, mais que le succès de son œuvre contribue à répandre: en 1666, peu après l'annexion française, Descamps s'en souviendra en la reprenant telle quelle (649). Mais le catalan a aussi une géographie.

mosio oppido electensis episcopatus noster sermo limosinus haudquaquam potest esse vocatus, propterea quod Limosium oppidum non peculiarem sibi ullum sermonem habeat sed communem universæ linguæ occitanæ», Rafanell 1991, 65. Chez de nombreux auteurs catalans, du xv^e au xvii^e siècle, la situation des Champs Catalauniques reste très approximative puisqu'ils sont fréquemment placés en Gascogne ou en Guyenne, près de Toulouse, cf. M. Coll i Alentorn, «La llegenda d'Otger Cataló i els nou barons », *Estudis Romànics*, I, 1947-1948, 9-10. Sur les idées linguistiques de Calça, cf. Rafanell 2000, 16-23.

8. Rafanell 1991, 73-74.

9. Rafanell 1991, 68.

10. «Como parece claro en la lengua nuestra valenciana que, naciendo de la catalana, parece diversa de ella, y mucho más la mallorquina, que también de ella nació, y aun la mesma catalana, que de la franca nació, en que los caballeros alemanes y sus gentes que en Cataluña pasaron se preciaban hablar como cortesanos del rey Pipino, padre del Emperador Carlos, que siendo rey de Francia, habían de usar en su corte lengua francesa», Rafanell 1991, 55.

PERCEPTIONS DE L'ESPACE GÉOLINGUISTIQUE

La langue «limousine» a été introduite dans la péninsule, si on suit Bosch, selon le schéma suivant:

la mateixa [langue «limousine»] que entrà en Catalunya y de aquí a València y a les isles de Mallorca, Menorca, Ivyça y Cerdenya. (638)

L'information vient à nouveau d'Escolano et on ne peut qu'être frappé par sa justesse, en un temps où les connaissances linguistiques ne brillent pas nécessairement par leur rigueur. À l'intérieur de cet espace, des distinctions peuvent être établies en fonction de paramètres diachroniques. Au départ, Bosch note l'indifférenciation dialectale :

Dita llengua al principi se pronuncià y parlà de una mateixa manera en Catalunya, València y les demés parts, si bé ab alguna diferència de la primera Emporitana. (638)

Hormis l'isolat ampourdanais, l'ensemble du «limousin» obéit à un modèle unitaire. Ulérieurement, des changements dont la nature n'est pas précisée mènent à un morcellement dialectal:

Après vingué degenerar-se del tot, y se'n formaren tantes que apar que quiscuna es different, so és la valenciana de la catalana, mallorquina y rossellonesa y les demés. (638)

Parmi ces différentes formes linguistiques, le valencien occupe le bas de l'échelle, en raison de certaines habitudes graphiques et de la présence de mots d'origine arabe («*mescla de aràbics*»). Le valencien est rejeté par Bosch comme «*llengua impròpria y viciosa, y de aquí condemnada*». Le roussillonnais, comme on pourrait s'y attendre dans un ouvrage consacré à la louange des Comtés, occupe une place à part. Bosch s'emploie, à moment donné, à affirmer l'indépendance du roussillonnais par rapport au catalan:

La del Rosselló segons se trau dels mateixos chrònichs sempre es estada different de la limosina y catalana que introduïren los catalans entraren; per quant la part de Rosselló may vingué en poder de aquells catalans entraren de Aquitània dels quals prengué Catalunya y catalans lo nom, títol y llengua com està dit [...] La llengua parlaven en Rosselló leshores era molt semblant a la occitana, que era del Narbonés y Provença, com se collig de les paraules usaven leshores y las de vuy, differentes de las de Catalunya. De aquí lo cavaller Calça escriu que Rosselló no és Catalunya, ni los rossellonesos catalans, los quals no tenían ni ténan la llengua catalana. (638-639)

La distinction concerne donc moins ce que nous appellerions aujourd'hui le nord-catalan que, à l'intérieur de l'ensemble catalan, si on complète ce passage par celui relatant l'arrivée des Catalans-Catalauniens cité *supra*, le roussillonnais *versus* le catalan *lato sensu*, Cerdagne, Capcir et Conflent compris. L'affirmation repose sur la proximité linguistique qui existe entre le roussillonnais et l'occitan, d'une part, et, d'autre part, sur l'autorité de Calça. Or celui-ci, s'il reconnaissait le lien roussillonnais-occitan, cherchait surtout à situer le lieu du «limousin» idéal, non à affirmer la radicale altérité du roussillonnais, comme prétend le faire ici Bosch.¹¹

11. Il s'agit pour Calça d'affirmer que seuls les habitants de l'Ampourdan parlaient le bon «limousin», les autres Catalans étant trop en contact avec d'autres langues (occitan, aragonais, «ibérique» de l'Èbre): «Minime

Ce sécessionisme roussillonnais, avancé par Bosch, semble pourtant ne pas devoir être pris au pied de la lettre. La langue dans laquelle lui-même compose son ouvrage ne présente pas de différences majeures avec celles des œuvres imprimées dans le Principat. Quant au chapitre 7 «Qual sia la llengua que-s parla avuy en Cathalunya, Rossello y Cerdanya», on s'attendrait à ce que précisément il décrive, entre autres, les particularités de ce roussillonnais si spécifique. Or il apparaît centré sur la question de la prédication en castillan, langue à laquelle il oppose indifféremment «*la pròpria llengua dels Comtats*», «*nostra natural y materna [llengua]*», «*nostra llengua*», le «*cathalà*», la «*llengua nostra materna, vuy dita catalana*» même s'il est vrai que cette dernière dénomination reste minoritaire. En réalité, le sécessionisme boschien ne semble être que de pure forme, ou, plus exactement, Bosch, pour reprendre l'analyse d'August Rafanell, ne semble pas avoir eu les moyens de fonder de façon argumentée une attitude dont les motivations ressortissent d'abord au politique.¹²

De façon générale, le sentiment d'unité linguistique semble plutôt, dans les Comtés, avoir fait l'objet d'un consensus unanime, à en juger par la déclaration de Palau (1627) qui partage pourtant les vues politiques de Bosch:

Ni por hablar todos una misma lengua se puede inferir ser Cataluña y los Condados una sola Provincia: pues lo mismo se podría dezir de los reynos de Valencia, y Mallorca con las islas de Menorca, Yviça, y Cerdeña, donde se habla la misma lengua: como en la corona de Castilla muchas y diferentes Provincias, que hablan una misma lengua Castellana.¹³

ou par celle de Descamps qui renvoie le lecteur curieux de lire les «*llaors*» de «*nostre idioma català*» à ... Bosch.

LA RÉFÉRENCE AU CORPUS SCRIPTIQUE

Le catalan dispose d'un espace dont les contours sont précisément fixés. Il a derrière lui un temps, une histoire, dont peu importe qu'ils soient mythiques du moment qu'ils agissent en tant que signaux et il a aussi une histoire intellectuelle. Et on sait dans quelle langue cette histoire s'est écrite. Bosch, par exemple, attribue à la langue «limousine» la chronique de Muntaner et celle de Carbonell, ou les actes de la chancellerie de Pierre III le Cérémonieux,¹⁴ ou encore les lois valenciennes de Jacques le Conquérant et de ses successeurs (638). Le même auteur mentionne aussi «*los llibres antichs de Ausiàs March, Jaume Roig y altres*». Estrugós

gentium sed solus sermo emporitanorum germanus fuit limosinus. Rossellionenses enim cum populis occitanæ linguæ, ut nostra tempestate, ita olim deprehenduntur valde similem sermonem habuisse. [...] Aliæ enim partes a gotis et gentibus occitanæ linguæ contaminate, aliæ vero a vicinis aragonensibus, aliæ vero ab antiquis hispanis ac ab aliis etiam gentibus confusæ idioma ...», Rafanell 1991, 66. La condamnation du mélange des langues, condition de pureté, s'oppose aux théories naturalistes exposées par Machiavel et reprises en domaine catalan, surtout au Pays Valencien. Cf. Rafanell 2000, 22.

12. Les contradictions flagrantes décelables dans les idées linguistiques de Bosch ne peuvent s'expliquer que par le primat de sa volonté politique. Dans ce dispositif, la langue fait figure de «*corolhari simbòlic*» (Rafanell 2000, 27 sqq). Comme le fait remarquer Rafanell (2000, 26), le sécessionisme politique roussillonnais de la première moitié du xvii^e siècle a été peu étudié.

13. Rafanell 2000, 34. Pour Palau, l'appartenance à un même ensemble linguistique n'empêche pas la création d'une entité administrative séparée.

14. Rafanell 1991, 73.

(1644) cite, pour justifier son choix linguistique, une liste de six écrivains catalanographes (dont Vicent Garcia) qu'il complète en fin de volume par un épais «Helenc dels escriptors catalans».¹⁵ Dans le même prologue, il évoque «totas las obras del gran poeta Ausiàs March» avant d'achever

ja-t comenso de respondre ab la gloria de Catalunya, si no natural al menos oriundo: lo doctor i llluminat Ramon Llull. (645)

En plein xvii^e siècle, le souvenir de Raymond Lulle et d'Ausiàs March n'est pas éteint.¹⁶ Il manifeste, au contraire, la continuité de laquelle l'écrivain catalan contemporain peut se prévaloir. Même si, comme le fait remarquer Josep M. Nadal, il y a une certaine rupture dans la perception de la tradition littéraire catalane,¹⁷ il n'en demeure pas moins vrai que les apologistes du catalan peuvent au moins se référer à quelques noms prestigieux.

LA FRAGMENTATION DE LA CONSCIENCE OCCITANE

Le discours mythifiant qui, un peu partout en Europe, tient lieu d'histoire de la langue et d'histoire nationale, ne produit en domaine occitan rien d'aussi développé et articulé que ce qu'on peut lire ailleurs, pour le français, l'italien ou le catalan, par exemple. Au xvi^e siècle, tout au plus peut-on mentionner la théorie étymologique, rapportée par Claude Odde de Triors (1578), qui fait dériver *Languedoc* de *langue de Goth*.¹⁸ L'allusion du principal poète toulousain —et occitan— du xvii^e siècle, Pierre Godolin (1617), au mythe de Babel peut être comprise aus-

15. Divisé en *Teolechs* (64 noms), *Lleys y Canons* (52), *Medicina* (6), *De Filosofia* (4), *Retòrica poesia e història* (42), *Gramàtica y otras facultats* (9), *Arismètica, matemàtica, música* (14), Vila 1989, 645-646.

16. Sur la fortune de March à l'époque moderne, Joan Fuster, «Lectures d'Ausiàs March en la València del segle XVI», *Homenatge a Joan Fuster. Estudi General*, 4, 1984 ; Lola Badia / Albert Soler (éds.), *Intellectuals i escriptors a la baixa Edat Mitjana*, Barcelona, Curial Edicions Catalanes / Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1994 ; Pep Valsalobre, «Dévotion pour Ausiàs March au xvi^e siècle hispanique: Vision de la Catalogne», in Francine Wild (éd.), *Regards sur le passé dans l'Europe des xvi^e et xvii^e siècles*, Bern, Peter Lang, 1997, 73-86 et Martín de Riquer, *Traducciones castellanas de Ausiàs March en la Edad de Oro*, Barcelona, Instituto de Estudios Mediterráneos, 1946; Kathleen McNemey, *The Influence of Ausiàs March on early Golden Age Castilian Poetry*, Amsterdam, Rodopi, 1982. Grâce aux recherches de Manuel Peña Díaz, ce qu'on sait des bibliothèques barcelonaises au xvi^e confirme la vogue dont bénéficient les auteurs médiévaux catalans : Eiximenis (75 attestations), Raymond Lulle (35), Ausiàs March (13), Muntaner (8), Carbonell (8), Jaume Roig (6), cf. Manuel Peña Díaz, *El laberinto de los libros. Historia cultural de la Barcelona del Quinientos*, Madrid, Fundación Germán Sánchez Ruipérez, 1997, 84-91 (Lulle), 115-117 (March). Cf. aussi Philippe Berger, «Contribution à l'étude du déclin du valencien comme langue littéraire au xvi^e siècle», *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 12, 1976, 189-190.

17. Josep M. Nadal, «"Usar de llenguatge artificios" en el segle XVI: ideologia lingüística i llengua literària», *Actes del viè Colloqui de Llengua i Literatura Catalanes*, Montserrat, 1983, 98-99. Le fait que les œuvres de Lulle, Eiximenis ou les chroniques de Jacques I^{er} et de Muntaner, soient ressenties comme relevant plus du genre religieux ou historique que littéraire, n'enlève rien au fait qu'on lit et qu'on imprime encore du catalan en plein xvi^e siècle (Nadal 1983, 99-100, n. 27). Quant à la perception de March comme auteur «hispanique», si elle signifie bien, comme le note avec perspicacité Nadal (1983, 103), la négation par absorption de la catalanité du Barcelonais, c'est également elle qui suscite sa revendication comme auteur catalan, telle que l'exprime Calça (1601) (Nadal 1983, 105-106).

18. Claude Odde de Triors, *Les joyeuses recherches de la langue tolosaine*, éd. Jean-Baptiste Noulet, Toulouse, Privat, 1878, 3. Cette étymologie jouira d'une certaine faveur. On en trouve un équivalent dans la Péninsule (*lingua gothicana*, Rafanell 2000, 20, n. 10).

si par dérision.¹⁹ En fait, les sujets occitanophones du royaume de France, spontanément, ne produisent pas de mythes historico-linguistiques, ni de théories proto-philologiques, du moins pas avant que les grands érudits parisiens de la fin du xvi^e et du début du xvii^e siècle, Claude Fauchet et Étienne Pasquier²⁰ principalement, n'abordent le sujet de la langue «provençale».

Lecteur de Bembo, mais aussi de Castelvetro et Varchi, Fauchet escamote pourtant le souvenir des troubadours, tout occupé qu'il est à démontrer que l'invention de la rime revient aux seuls Français *stricto sensu*.²¹ Le texte de la *Chanson de Sainte-Foy* est donné comme «vieil Espagnol, pour le moins Cathalan», mais ailleurs, dans son traité, il apparaît qu'existe pour lui un certain ensemble occitano-catalan. Le texte des *Serments de Strasbourg*, qu'il est le premier à éditer, est pour lui écrit dans une langue «plutost pareille à celle dont usent à present les Provençaux, Cathalans ou ceux du Languedoc». Cette langue représente un état ancien, appelé *romand*, du français actuel. Cette théorie est destinée à constituer la *vulgate* érudite pour ce qui est de l'origine de ce que quasiment personne en France ne songerait à appeler l'*occitan*. On la retrouve chez les rares savants qui, dans le sud de la France, abordent le sujet de la langue, comme Pierre de Caseneuve (1649), à propos des *Serments de Strasbourg*:

la plus-part des mots sont Catalans ou Provençaux, que mon opinion fut toujours avoir esté le plus ancien parler François.

Cette langue romaine ou romaine rustique, environ le commencement de la troisieme race de nos Roys changea de nom & fut appellée *Provençale*.

Sous le nom de Provençaux estoient compris ceux de Languedoc, de Guasconne, d'Auvergne, & de Bourgogne mesme.²²

ou le Languedocien Pierre Borel (1655) :

Et enfin le Languedocien & Provençal qui ne sont que les restes du vieux Gaulois & du langage Romain, d'où vient qu'on appelle Romant ce vieux langage demy Catelan & Provençal.²³

Aussi bien Borel que Caseneuve disposent d'une certaine vision d'ensemble sur l'histoire et l'étendue géographique de la langue occitane. Mais ces informations, qu'ils doivent pour l'essentiel à Fauchet et Pasquier, aussi, comme on le verra, à Jean de Nostredame, sont, si on les compare à la précision des renseignements dont disposent les historiographes catalans, indigentes et parcellaires. La perception du domaine linguistique occitan comme un tout échappe à la plupart des esprits. En dehors du Gascon Pey de Garros qui observe une certaine continuité au-delà de la Garonne, frontière entre les dialectes gascon et languedocien, la dénomination de la langue (*gascon, provençal, mondin*, i.e. *toulousain*) indique à chaque fois une perception immédiate, auto-centrée, de la réalité linguistique. Des pans entiers du domaine occitan ne sont jamais pris en compte (zones nord-occitanes).

19. Courouau 2001, 113-128. Cette ironie me semble plus en accord avec la tonalité générale de l'œuvre, d'autant que les théories babéliennes commencent précisément à perdre du terrain, même si on continuera à s'y référer jusqu'au xviii^e siècle.

20. Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, éd. dir. par Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut, t. II, livre VII, chap. IV, «De la Poésie Provençale», 1393-1399.

21. L'entreprise de Fauchet, dans son *Recueil de l'origine de la langue et poesie française, ryme et romans* (1581), est d'exhumer la littérature médiévale française, «pour la gloire du nom François», comme il est dit dans l'épître dédicatoire au roi Henri III. Cf. Jean-François Courouau, «Claude Fauchet et la *Chanson de Sainte-Foy*», *Revue des Langues Romanes*, CV, 2, 2001, 247-261.

22. Pierre de Caseneuve, *L'origine des Jeux fleureaux*, Toulouse, Raymond Bosc, 1649, 10, 11, 12.

23. Pierre Borel, *Trésor des recherches et antiquitez gauloises et françaises*, Paris, Augustin Courbé, 1655, f^o K2r.

Le souvenir des splendeurs médiévales de la littérature occitane s'est-il conservé? Pey de Garros, en 1567, dans son manifeste linguistique, a recours au mythe pour justifier d'une ancienne littérature gasconne. Des traités d'astronomie, des épopées, un traité d'agriculture plus ancien que celui de Columelle, tous imaginés par l'auteur, servent à fonder la légitimité historique de l'écriture gasconne. Quant aux troubadours, seul le Provençal Jean de Nostredame les a lus. Ses *Vies des plus celebres et anciens poetes provençaux* (1575) permettent, certes, la redécouverte — car il y a bien eu solution de continuité — du corpus littéraire médiéval occitan, mais en mythifiant la réalité historique au profit de la seule Provence, Nostredame ne fournit un argument qu'à quelques (rares) Provençaux comme Ruffi (1611, œuvre manuscrite)²⁴ ou l'historiographe Jules-Raymond de Soliers (1615).

En dehors de la Provence, la référence aux troubadours est rarissime. Mais elle existe. Pierre de Caseneuve leur consacre une grande partie de son traité sur *L'origine des Jeux fleureaux* (1649). L'érudit Pierre Borel (1655), lecteur de Pétrarque et de Bembo, lui emboîte le pas:

Cette langue Languedocienne & Provençale ont [sic] autrefois esté le langage de Cour ; & j'estime que c'est à cause que les plus fameux Poètes appelez *Trouvadours* (dont j'ay parlé ailleurs) en sont sortis qui composoient les Romans, qui servent d'entretien aux Seigneurs & aux Dames de la Cour, que les Poètes Italiens ont imitez au rapport de Bembo & de Petrarque, au triomphe de l'Amour, qui en fait un petit Eloge.²⁵

Mais l'intérêt de Borel ne se limite pas qu'aux œuvres médiévales. Il tire aussi argument de la vitalité de la littérature occitane de son temps:

Ainsi l'a t-on veuë fleurir sous François I, & derechef sous M. le Cardinal de Richelieu, pour la mesme raison. Mais il semble qu'elle est naturelle à la Provence & au Languedoc, puis qu'on y void encore de rares Poètes, nonobstant le mépris qu'on en fait, & le peu d'apuy qu'ils trouvent chez les Grands. Le haut Languedoc se peut glorifier d'avoir produit le Poète Goudouli, Adocat Tolosain, qui a si bien manié sa langue, qu'il a a fait voir en son *Ramelet mundi*, qu'elle ne cedoit à aucune autre ni en mignardise, ni en expressions fortes. Et avant lui Auger Gaillard Charron de Rabastiens, K3r avoit aussi esté dans une estime extraordinaire, & tous les deux ont esté reconnus pour excellents Poètes, cettuy-cy par le grand Henry IV. Qui l'avoit honoré de ses presents, & Goudouli par feu Monseigneur le Prince de Condé. Ainsi la Gascogne en a beaucoup d'excellents, entre lesquels est un Bertran Larade, & Du Bartas mesme s'y est exercé quelquesfois, comme on peut voir en sa *Muse Gascone*. Le bas Languedoc a aussi son Sage; bref, tout ce país semble estre une pepiniere de Poètes.²⁶

Hormis ces deux témoignages, il faut reconnaître que le recours à l'existence d'un corpus littéraire prestigieux, en dehors de la Provence où il est, d'ailleurs, loin d'être systématique, se signale par sa rareté. Personne ne lit les troubadours,²⁷ nul (sauf peut-être l'archiviste marseillais Ruffi ou l'homme de loi Pey de Garros) n'a conservé le souvenir de la langue administrative. Pour l'essentiel, la mémoire littéraire ou plus largement scriptique, en domaine occitan, est marquée par l'oblitération du souvenir et la non prise en compte de la création contemporaine.

24. «Lou prouvensau, baudoment, / A lou drech de premier agi / D'aver tant antiquoment / Rimat en vulgar ramagi, Apres venguet lo tuscan / Coumo dioun Dante e Petrarquo, / Puis pron d'autres l'on remarquo / An seguit de man en man». Cf. Courouau 2001, 99-110 et Jean-Yves Casanova, «L'Odo a Pierre Paul de Robert Ruffi», *Lengas*, 46, 1999, 113-128.

25. Borel 1655, f° K2r.

26. Borel 1655, f° K2v°-K3r.

27. Robert Lafont, «Le "Midi" des troubadours: histoire d'un texte», *Romantisme*, 35, 1982, 24-48, part. 24.

LA PÀTRIA

Pour justifier leur choix linguistique en faveur du catalan, les auteurs catalans du xvii^e siècle font fréquemment appel à la notion de *pàtria*. Miquel Matas (1627) allègue trois raisons qui ont motivé son élection du catalan, parmi lesquelles «la segona que u dech als de ma terra, y pàtria». Pere Nicolau (1630) lui associe la *nació*, mais aussi la paroisse:

Aver escrit aquest llibre en la nostra propia y natural [langue] me ha obligat lo que dec a ma nacio, patria y parroquia.

Francesc Marés (1666) appelle la langue catalane «la propia de sa patria». Le sens à donner à ce mot ne semble pas devoir être celui qui s'est imposé en Europe après la Révolution française, comme il ressort d'une pièce liminaire du *Compendio la vida, muerte y milagros de los dos Gloriosos Labradores San Galderique de Canigon y San Isidro de Madrid* de Reginald Poc (1630). Dans une *redondilla* en catalan (alors que l'œuvre est en castillan), une religieuse du Conflent écrit:

Ara be dirà la gent
Ab lo libre de Galderic,
Que lo territori mes ric,
Es ma Patria de Conflent.

Ce que recouvre la *pàtria* ici, c'est bien le petit pays des pères, des parents (cat. *pares*). Le mot rassemble à la fois le pays (au sens faible de «territoire») des pères, c'est-à-dire des aïeux, et le petit pays (même sens), le petit coin de terre où on est né. Cette dernière dimension est celle qu'enregistre, de façon significative, Pere Lacavalleria en 1696:

PATRIA, *pais natal*. Hæc Patria, æ. Natale solum, patrius, a, um. *Lo que pertany á patria*. Patrius, a, um. *Tot lloch ahont jo passo be, es ma patria*. Patria est, ubicumque est benè.²⁸ *Renunciar a sa patria, deixar sa patria*. Natale solum abdicare. V. Compatriota.²⁹

Le sens n'est pas (encore) politique, mais géographique («pays») et, si l'on veut, affectif. Dans les exemples de Matas et de Nicolau cités ci-dessus, on voit apparaître, liée à la *pàtria* et à ses corollaires (*nació, parroquia*), l'idée de «devoir» («*que u dech*», «*lo que dec*»). On en trouverait une autre attestation chez Estrugós qui déplore la vogue du castillan chez ses compatriotes:

Es estat molt gran lo escriure en català perquè los que deurian fer estudi en parlar llur llengua nativa lo posaren algun temps en la castellana (645).

Les défenseurs de l'occitan ont eux aussi recours au même sentiment:

28. Adage cité par Cicéron, *Tusc.*, 5, 37, également passé en français: «Le país est là où l'on se peut vivre» (Leroux de Lincy, *Le Livre des proverbes français*, (1842), ²Paris, A. Delahays, 1859, ³Genève, Slatkine, II, 177).

29. Définition qu'on peut compléter par la locution mentionnée à l'entrée *llengua*: «*Llengua de la patria, ò del país*. Patrius sermo, onis. Lingua vernacula». Vives utilise le concept de *patria lingua* (Borst 1960, 1138).

E no hes conde de l'ajuda
 Au pays naturau deguda (Garros 1567) ;

Qui non escrieu son saber
 En sa lengo naturalo
 Va dementent lo dever
 De sa patri maternalo (Ruffi 1611) ;

Atau que dioures-tu, Gascoun,
 Countenta't deou lengatge toun
 Au chans, au marcat, à la taulo (Dastros 1642).

Le ressort est commun, mais ce qui l'est moins, si on excepte le vers où Ruffi fait intervenir la «*patri maternalo*», c'est précisément l'absence généralisée de ce mot *pàtria* en domaine occitan. La liaison au territoire se fait bien plus par référence à la notion de «*pàis*» (Garros: «*son pays mau recompensa*», Godolin: «*de mouts del pays*»; Bédout (1642): «*coume noste país merite*»).

Cette différence s'explique par le fait que le mot *patrie*, calqué sur le latin *patria* s'est répandu en France dans son sens politique actuel surtout à partir du *xvi^e* siècle. Auparavant, la *patria/patrie* désigne en France le «pays» par référence à un coin de terre qui peut correspondre à une province, une ville. Même si un sens plus strictement rapporté à une entité politique précise peut se rencontrer à une date très ancienne, ce n'est qu'au milieu du *xvi^e* siècle que la *patrie* est associée de façon de plus en plus généralisée au royaume.³⁰ Le recours au «*pays*» en occitan s'explique par cette identification de la *patrie* et de l'objet politique supra-local. Si la *patrie*, c'est la France, il ne reste à l'occitan, pour désigner le territoire lié à la langue, que le *pays*, dans son sens le plus vague. En catalan, la *pàtria* rassemble, en revanche, ce sens restreint de *pays* et la référence à la figure paternelle³¹ et parentale.

LA LLENGUA PRÒPIA

Miquel Llot (1590) donne une justification intéressante de son choix linguistique:

(...) ab ma propia llengua cathalana, axi per ser-me ella natural (la qual nunca es be negar-la) com perque ab major cumpliment se aprofitasen los de aquesta terra y de tota Cathalunia.

30. Dès le *viii^e*, et, plus sûrement, le *ix^e* siècle, cf. Gustave Dupont-Ferrier, «Sur l'emploi des mots "patria" et "patrie" en France au Moyen Âge et jusqu'au début du *xvii^e* siècle», *Revue historique*, 188, 1940, 89-104, part. 93.

31. Le concept de *pàtria*, finalement, en dehors de Bosch qui recourt fréquemment à la notion de «langue maternelle», reste majoritaire dans les textes du corpus Vila (Matas, Poc, Nicolau, Marés). Côté occitan, la figure de la mère est beaucoup plus présente: Garros: «la lenga de ta noyritud», Du Bartas 1578: «Et ma beaultat n'a punt autè mai, que nature»; Ruffi: «patri maternalo»; Dastros 1636: «la lengoïe de ma May ta sabourouse»; Dastros 1642: «la lengouo de nosto may» (Courouau 2001, 190). Peut-on imaginer que le sens de «communauté politique» apparaisse en domaine catalan dès le *xiv^e* siècle, comme l'affirme Antoni Ferrando Francés, *Consciència idiomàtica i nacional dels valencians*, València, Institut de Filologia Valenciana, 1980, 14-15 (texte de 1379)? Une étude sur ce mot et la réalité qu'il recouvre, dans la *Romania* comme dans le reste de l'Europe, reste encore à faire, tout comme sur les dérivés de *natio*. Sur ce dernier point, cf. Ricard García Cárcel, «El concepto d'Espanya als segles *xvi* i *xvii*», *L'Avenç*, 100, gener de 1987, 42.

Retenons au passage la référence à un territoire donné («*aquesta terra*»), à son tour englobé dans une entité plus vaste («*tota Cathalunia*») qui témoigne d'une perception de l'espace où le local s'articule sans heurts avec le supra-local. La notion de «*natural*» nous retiendra plus tard, mais pour l'heure arrêtons-nous sur celle de «*propia llengua cathalana*». Miquel Corrons (1590) l'utilise également: «antes bien se ha imprimido en su propia lengua catalana antigua llimosina», tout comme dans les exemples cités *supra*, Nicolau (1630) et Marés (1666).

Chez Bosch (1627), l'adjectif *propi* et ses dérivés (*impropi*, *proprietat*, *improprietat*) apparaissent à de nombreuses reprises et on peut essayer, dans un premier temps, de dresser la liste de ces occurrences, puis de les classer en fonction de la réalité désignée:

1) les qualités de la langue «limousine»

Sos fills [de la langue «limousine»] són los primers pares de la poesia vulgar, passant après al Sicilia, Aragó y Itàlia, com se prova que de les obres del cavaller valencià mossèn Jordi se'n valgué lo Petrarcha per la propietat y dulçura del llenguatge. (638)

2) le roi Jacques le Conquérant introduit la langue limousine à Valence et dans les îles Baléares:

tant que ab lleys y ordinacions estatuy que en dits regnes conquistats fos la natural y pròpia llengua dita llimosina. (638)

3) à Valence, la langue s'est altérée en raisons de certaines habitudes graphiques :

y noves invencions de noms y vocables segons lo natural y clime de ternura y dulçura, ab mescla de aràbics, venint a estat de tenir-se ja per llengua impròpia y viciosa, y de aquí condemnada. (638)

4) le latin qui s'enseigne dans les écoles est influencé par le parler local:

Esta differència prové dels preceptes y art que en les escholes se ensenya la llatina, donant-li segons accent la pròpia pronunciació. (639)

5a) éloge du catalan:

puix ella [la langue catalane] era de si tant polida, pròpia y apte per qualsevol acte de dir y escriurer (639)

5b) idem:

puix de son natural és estada tant pròpia, pulida, apta y rebuda (640)

6a) le catalan comprend des mots qu'on devrait condamner

desterrant los noms impropis y bàrbaros (640)

6b) idem:

ni mesclant-li tantes improprietats, y syllabas fora de son natural (640)

6c) idem:

y de ells èntran y se comunican, sens pensar, tantes necedats, barbarismos y improprietats als demés, y resta la llengua tant corrompuda y bàrbara (640)

7) la solution à la corruption de la langue: prêcher en catalan:

Lo reparo a mon judici pot tenir [...], és que ls predicadors predicassen ab la pròpria llengua dels Comtats, y de aquí evidentíssimament resultarian molts profits (640)

8a) les prédicateurs qui usent du castillan

en lloch de procurar en aclarir lo llenguatge y conceptes, quant més va fan particular estudi en inventar llenguatge castellà tant extraordinari y impropri, accumulant abundància de sinònims y metàfores (640)

8b) idem:

Deixant a part las improprietats y vocables exquisits y extraordinaris castellans que cada dia invéntan (641)

9a) le choix des mots:

quina és la més pròpria [paraula] (642)

9b) le castillan a été cultivé et amélioré:

avent fet estudi en ella de frasis, noms y paraules pròpies (640)

10) le choix des lettres

unes son més pròpies, sonores, suaus y dolces (642)

11)

la dulsura, sonoritat y propietat de llenguatge (642)

12) le catalan est plus riche que le castillan

y en cathalà quiscuna cosa de ells té son propri nom different (643)

13a) le catalan n'est pas une langue «courte»

a més de que per so no és més imperfecta, ans més pròpria per traduyr y prompta per parlar (644)

13b) idem:

en molts vocables se trobarà més llarga y pròpria (644)

14)

majorment com aja ja declarats tots los títols y tèrmens generals són estats necessaris per entrar als propis y particulars de estos Comtats (644)

L'adjectif *impropi* (ou le substantif *improprietat*) s'applique à un fait de langue, qui est aussi bien du catalan de Valence (3) que du castillan (8a, 8b) ou du catalan en général (6a, 6b, 6c). En fait, ce qu'il s'agit de rejeter ressortit au domaine de l'invention (8a, 8b), du mélange des langues (3), du barbarisme (6a, 6c). On voit ainsi s'organiser un premier réseau d'équivalences qui associent invention et castillan, mélange et catalan valencien, barbarisme et catalan non «*natural*» (6b).

Le substantif *proprietat* n'apparaît que deux fois (1, 11). On peut lui attribuer sans peine le sens de «qualité essentielle», «qualitat peculiar o característica; atribut essencial» (Fabra). On remarque que lui est, à chaque fois, adjointe la «*dulçura*», comme dans l'occurrence 10 où cette qualité de «douceur» est glosée par deux adjectifs, tout comme la «*sonoritat*» se retrouve deux fois (10, 11).

L'adjectif *propi*, *pròpria* se trouve pour sa part associé à *polida* (*pulida*) et *apte* (*apta*) (5a, 5b), *rebuda* (5b), *prompta* (13a), *llarga* (13b).

Quatre occurrences, bien qu'il n'y paraisse pas, présentent un intérêt certain pour la définition du mot en contexte. Dans 4, la «*pròpria pronunciació*» correspond à la prononciation locale du latin (par un gosier nord-catalan). Enfin, dans 12, on pourrait gloser «*propi nom diferent*» par «qui lui appartient». C'est le sème de l'appartenance exclusive, noté par Fabra: «Que és d'una persona o cosa amb exclusió de tota altra, d'un mateix i no d'altri».

Dans 9a et 9b, il s'agit de déterminer quelle forme est la plus appropriée, adaptée (Fabra: «Que convé d'una manera especial a la naturalesa, qualitat, etc., d'algú»), mais aussi, par extension, juste, authentique (9a, le critère étant «*la que s'acosta més a la latina*»).³²

Reste la formule *pròpria llengua*. Elle s'applique au «limousin» (2) et à la langue des Comtès (7). La *natural* y *pròpria llengua dita llimosina* et la *pròpria llengua dels Comtats* ont ceci de commun qu'elles renvoient à quelque chose qui appartient à un groupe et/ou à un lieu (Valence, les Comtès) avec lesquels elle est en adéquation, pour lesquels elle est juste et authentique.

Si nous nous sommes un peu étendu sur ce concept, c'est qu'en domaine occitan —et, plus largement, en France— on lui chercherait en vain un équivalent.

RHÉTORIQUE ET NATURE

L'image que livre Bosch de la langue castillane et de son évolution semble révélatrice d'une conception de l'ordre des langues établie à partir de critères strictement littéraires, et, plus précisément, rhétoriques:

Different govern han tingut los castellans en llur llengua, essent ella estada la més bàrbara de totes, com dalt està dit, y no obstant, avent fet particular estudi en ella de frasis, noms y paraules

32. Même sens chez le Catalan (Reus) Pere Gil (1621): «I, mirant per lo profit universal de tots los qui lo llegiran, he procurat també usar de les paraules més pròpies, més clares, més planes, més usades i comunes en llengua catalana que m'és estat possible per a que hòmens i dones, grans i petits, doctes e indoctes que el llegiran, tots més fàcilment l'entenguen i d'ell s'aprofiten» (Rafanell 1991, 71).

pròpies, y ab elles agudíssims conceptes, ha vingut son abono y medio de ésser exida tant ornada, copiosa y més rebuda que les demés. (640)

On peut rapprocher ce passage de celui où Estrugós stigmatise la vogue du castillan:

Es estat molt gran lo escriure en català perquè los que deurian fer estudi en parlar llur llengua nativa lo posaren algun temps en la castellana, attrets de la dulçura d'ella y aplauso dels que, aficionats a bulto de paraulas, alaban al qui mes xarra, al qui [fa] la parla mes culta y a vegadas ocul-ta, y axi per falta de estudi si a poch que sapian parlar catala y menos escriure. (645)

Chez l'un comme chez l'autre, au castillan sont associés les éléments caractéristiques de l'art de l'éloquence et il serait aisé de relever chez les deux auteurs —en fait, surtout chez Bosch qui développe particulièrement le sujet— les attributs de la langue castillane:

Estrugós: dulçura, bulto de paraulas, culta, ocul-ta. (645)

Bosch: [paraules extraordinàries (640)], [fan particular estudi en inventar llenguatge castellà tant extraordinari y impropri, acumulant abundància de sinònims y metàfores per aparéixer que sols han predicat per los àngels, y no hòmens, que no-ls han entesos (640)], [oyr-les per vanitats, entreteniment y curiositat (641)], [ab la llisó decorada paraula per paraula fan aparéixer ab la llengua lo que no-s troba en los subjectes (641)], [vocables esquisits y extraordinaris castellans que cada dia invéntan (641)].

Marés: [compostura], [afectatió de paraulas] (648).

Globalement, ces figures de l'abondance, produits complexes de l'*inventio* qui déploie son «*bulto de paraulas*» à grand renfort de métaphores et d'effets de style, font l'objet de la même condamnation chez ces auteurs catalanographes. C'est dans ce contexte qu'intervient, comme contrepoints, les notions de «*natural*» et de «*llanesa*» qu'on trouve chez Marés:

Uso en tot lo llibre molta llanesa en lo estil y en lo lenguatge, sens compostura ni affectacio de paraulas. (648)

L'ensemble de l'antithèse [culture]-rhétorique *versus* nature-simplicité évoque irrésistiblement l'opposition décelable chez les défenseurs de l'occitan. On connaît la fortune considérable des vers de Du Bartas (1578) dans lesquels le poète gascon associe le français avec l'artifice, d'une part, et, d'autre part, attribue au gascon les qualités d'une nature réputée, pour l'occasion, supérieure à l'art:

Toute boste beaumat n'es are que peinture,
Que maignes, qu'affiquets, que retourteils, que fard
Et ma beaumat n'a punt aute mai, que nature:
La nature toustem es més bere que l'art.³³

La simplicité et la nature, chez Larade comme chez Vicent Garcia, sont du côté de la langue minorée:

33. Courouau 2001, 65-76. Sur l'influence, directe ou indirecte, de l'œuvre gasconne de Du Bartas sur la littérature d'expression occitane, cf. Philippe Gardy, *La leçon de Nérac. Du Bartas et les poètes occitans (1550-1650)*, Presses universitaires de Bordeaux, 1998.

Arrenc no m'ajudat, que ma simple nature,
A scrioue lous sounets que beirats en Gascon³⁴

Pourtant, à lire Bosch de près, il ne semble pas que le concept de «*natural*» joue chez lui le même rôle que chez les auteurs occitans. Pour lui, le processus qu'a connu la langue castillane, comparable à celui qu'a connu le latin en Espagne grâce à l'action de Nebrija,³⁵ ne demande qu'à être appliqué au catalan. Pour exhausser le catalan au même rang que le castillan, il voit trois moyens.

Il s'agit tout d'abord (1) d'effectuer un travail sur la langue («*estudi*», même notion chez Estrugós) qui lui permette d'exprimer à son tour «*les agudeses, propietats y demés cosas ben dites*». L'emploi à l'écrit, en littérature et dans la vie publique, de cette langue (2), faciliterait sa diffusion et surtout son raffinement:

y dels traballs y frequentació de uns y altres, y essent més comuna, reben sa finor, se li tornaria tenir affició. (640)

Enfin (3), —et c'est le point auquel, pour l'heure, Bosch consacre le plus de développements— il faudrait que le catalan serve l'éloquence de la chaire, en lieu et place du castillan, langue «*per los àngels, y no hòmens*».

La nature, dans ce dispositif idéal, joue un rôle.³⁶ Implicite, elle sert, certes, à dévaluer les excès de la rhétorique castillane, mais en réalité, le modèle qu'applique Bosch, celui auquel il voudrait voir se conformer le catalan des Comtés, reste largement calqué sur un schéma qui associe langue haute et éloquence. La voie que propose Bosch n'est pas tant celle de la simplicité et du naturel que celle de l'exhaussement de la langue au niveau requis par la pratique oratoire la plus efficace³⁷ —en vertu des recommandations du Concile de Trente et de la Constitution Provinciale de Tarragone—, ou, pour le dire autrement, «*la mes pròpia*».

LA RÉACTION CONTRE LA DÉVALORISATION SYMBOLIQUE

À l'intérieur du royaume de France, les parlers autres que le français font l'objet d'une dévalorisation sociale dont l'expression, finalement, est rarement explicite. On ne trouve que peu de déclarations faisant directement état de la déconsidération dont sont victimes au niveau social les faits linguistiques différenciés. La réactivation, au milieu du xv^e siècle et la rapide

34. Courouau 2001, 79-95.

35. «Dita llengua latina en Espanya se apulí après y se li donà la perfectió té per Antoni de Nabrisa, que passà en Itàlia y aprenqué del més polit parlar y formà sa art de grammàtica» (639). On sait que pour Nebrija les hommes peuvent exercer une action sur la langue par le moyen de l'*arte* et de la grammaire (Borst 1960, 1136).

36. L'application de ce concept à la langue catalane et, de façon générale, aux langues de la Péninsule, mérite une étude historique détaillée. Ramon Vidal de Besalú (xiii^e s.), dans les *Razos de trobar*, qualifie ainsi le «limousin»: «totz homs qui vol entendre en trobar deu saber que nenguna parladura no es tan *natural* ne tan *dreta* a trobar del nostre lengatge com aquella francesa de Lemosi. [...] E tuyt li homs qui en la terra son nat e noyritz han la parladura *natural* e *dreyta*» (Rafanell 1991, 31). Juan de Valdés oppose les langues savantes (hébreu, grec, latin), acquises par *arte* y *libros*, au castillan, *lengua natural* (Borst 1960, 1139). Cf. aussi Nadal 1983, 117, 120-121.

37. En ce sens, le souhait de Bosch s'inscrit dans le courant qui associe rhétorique et prédication et trouve son origine en Italie, cf. Claudio Marazzini, *Il perfetto parlare. La retorica in Italia da Dante a Internet*, Roma, Carocci, 2001, 164-176.

diffusion au ^{xvi}^e et surtout au ^{xvii}^e siècle, du mot *patois* servent incontestablement le processus de marginalisation des langues périphériques dont rendent compte, à leur tour, les écrivains occitanographes de l'époque moderne.³⁸ Mais pour autant, l'occitan, par exemple, ne subit pas une attaque argumentée mettant en cause ses qualités intrinsèques, le français s'impose de lui-même, par la force du droit et le mécanisme pyramidal de la société curiale. L'occitan, le «patois», est par vocation, par «nature», inapte à la confrontation avec le français. En ce sens, il ne sert à rien de l'attaquer frontalement.

Il n'en va pas de même dans la Péninsule Ibérique où le catalan doit faire face à un défaut qu'on lui attribue, côté castillan ou peut-être aussi à l'intérieur même du domaine catalan, d'être une langue «courte».³⁹ La chute de la voyelle latine post-tonique autre que *a*, systématique en catalan – comme elle l'est en occitan, mais aussi en français, ces deux dernières langues ne s'opposant pas sur ce point, comme le castillan et le catalan —est présentée comme une insuffisance dont le fondement idéologique doit probablement être, là aussi, recherché dans la notion d'abondance propre à la rhétorique des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles. Face à ce défaut supposé, il est remarquable de constater comment Bosch prend à cœur de prouver par tout une série d'arguments linguistiques l'inanité de ce jugement dépréciatif (643-644). Tour à tour sont invoqués la proximité du catalan avec l'hébreu, le grec —sans y insister, toutefois— et, évidemment, le latin, la richesse lexicale du catalan qui traduit un mot castillan par plusieurs mots catalans (cast. *muger*, *silla*, *comer*, p. ex.), l'égalité des syllabes dans de nombreux mots (noms en *-or*, en *-ància*, en *-ència*, en *-òria*, verbes en *-ar*, etc.). Pour les mots effectivement plus courts en catalan (cat. en *-iò*, cast. en *-ión* ; cat. en *-iós*, cast. en *-ioso*), Bosch objecte qu'il n'y ajout que «*sols ab una lletra o syllaba*»). Au bout du compte, ce en quoi la démonstration de l'érudite perpignanais se distingue de tout ce qu'on peut lire en domaine occitan, tient à la fois à la démarche même (répondre à l'attaque dévalorisante) et, plus encore, à la méthode employée. Nulle part en domaine occitan, on ne dispose d'une présentation du système linguistique (même limité au volet lexical) aussi détaillée. En un sens, la dévalorisation symbolique dont est victime le catalan-langue «courte» provoque une réaction argumentée, fortement articulée, qui témoigne d'une réflexion sur la langue, certes imposée par la violence symbolique de l'attaque, mais relativement avancée.

LE TRAVAIL SUR LA LANGUE

Bosch, qui écrit en 1628, relève avec regret l'absence de ce qu'on appellerait de nos jours une forme référentielle de langue, une norme. À leur place prévaut le morcellement politico-linguistique :

38. Jean-François Courouau, «L'invention du "patois" ou la progressive émergence d'un marqueur socio-linguistique français. ^{xiii}^e-^{xvii}^e siècles», *Revue de linguistique romane*, 70, 2005, à paraître.

39. On sait comment ce défaut fait l'objet, de la part des apologistes du catalan, d'un réinvestissement positif. Cf. sur ce point très étudié, cf. Francisco Almela y Vives, «El monosilabismo valenciano», *Revista valenciana de filologia*, I, 2, 1951, 105-106 sqq. August Rafanell, «Notes sobre la interferència lingüística en la literatura catalana del Barroc» in August Rafanell / Albert Rossich (éds.), *El barroc català. Actes de les jornades celebrades a Girona els dies 17, 18 i 19 de desembre de 1987*, Barcelona, Quaderns Crema, 1989, 620 et Francesc Feliu / Sadurní Martí / Francesc Ten / Josep Vicens, *Tractar de nostra llengua catalana. Apologies set-centistes de l'idioma al Principat*, Estudi General de Girona / Estudis universitaris de Vic, Eumo, 1992, 28-30.

y lo pijor és que u han posat a tal extrem que no-s pot averiguar de quina part de Catalunya, Rosselló y Cerdanya són millors los vocables, perquè quiscuna los té per mudats y parla de sa manera y defensa los seus. (639)

Le parler de Valence (auquel est associé celui des Îles?) est, on l'a vu, hors course. Il n'y a pas dans l'espace que choisit de prendre en compte Bosch une forme de langue meilleure qu'une autre. Pour parvenir, malgré tout, à en déterminer une, il propose comme critère sélectif —non exclusif— la proximité au latin («*la que s'acosta mes a la latina*», 642) en passant par «*las més pròpies paraules de la lymosina antiga, que eren comunes amb la llatina*», 642). C'est ainsi que pour le féminin pluriel, il préconise les formes en *-es*, plus en conformité avec l'origine latine (*nostræ sciències < nostræ scienciæ*).

Son message est recueilli quelque quarante ans plus tard par Descamps (1666). Pour celui-ci, il existe un lieu, un point géographique, où la langue apparaît plus pure qu'ailleurs. Sur la question des pluriels féminins, Descamps suit Bosch qu'il complète par référence à un modèle qui situe la norme à Lleida et Tortose:

A estos seguiré, axí perquè úsan de aquest modo de parlar les ciutats de Catalunya aont se parla millor la llengua catalana, com són les de Tortosa y Lleyda, y d'elles lo après la de València (648)

Cette attitude qui place la norme hors du lieu où on se trouve, le Roussillon, mérite l'attention si on la compare à celle qui prévaut de façon générale en domaine occitan. L'immense majorité des écrivains occitanographes de la période moderne considèrent en effet comme point référentiel leur propre langue, celle du lieu auquel ils sont attachés. Le paradigme de ce localisme est fourni, me semble-t-il, par le Gascon Dastros (1642) qui attribue à la langue de sa propre paroisse, Saint-Clar de Lomagne, près de Lectoure, la fonction référentielle:

Coumo à Laytouro, é à Sent-Cla.
Goué qu'és la soulo legitimo,
Qu'és la flou, la pérlo, é la primo
Que parlo lou gascoun courau,
Lou gascoun blous é naturau,
En un mujoulet de sét léguos,
E sas besios soun de péguos.⁴⁰

De la même façon que Bosch avait pris la peine de détailler sa réfutation de la brièveté du catalan grâce à de nombreux exemples, Descamps accomplit sur la langue, dans sa «Correció de les errades» (650-651), un travail minutieux qu'on pourrait qualifier de normativisant. Face au polymorphisme d'origine dialectale, graphique ou d'emprunt (au castillan pour la majeure partie, au français pour un exemple, *arrest*), il propose une forme à laquelle il accorde sa préférence. Parmi les justifications de ses choix, on trouve la référence à l'usage: «lo segon és lo corrent», «per ser més usuat», «es en més ús». L'usage de qui? Une réponse semble fournie à propos des formes *ubrir/obrir*: «Y la raó la és lo ús dels doctes y práctics en la llengua».⁴¹

40. Courouau 2001, 150-151.

41. Reprise d'Aristote, Horace et Quintilien, cette notion d'usage, restreinte à un milieu social déterminé (les personnes cultivées et/ou les auteurs réputés «classiques») se retrouve un peu partout en Europe: en Espagne, pour le castillan, dès Nebrija (1492), puis avec Juan de Valdés (1535) et Bartolomé Ximénez Patón (1614), en Italie, avec Bembo (1525), Benedetto Varchi (1570), Lionardi Salviati (1584-1586), Benedetto Buommatei (1643), en France, avec Claude Favre de Vaugelas (1647). Cf. Bustos 1983, 205-222, Sarmiento 1992, 334-336; Claudio Marazzini, *La lingua italiana. Profilo storico*, Bologna, Il Mulino, (1994), 2002, 86-88;

C'est précisément cet usage qui légitime l'acceptation de formes issues du castillan: «la veu *llaga* es castellana, però ya és va en Cataluña» ou dans le cas de *assumpta* (cat.) et *assumpto* (cast.) où la préférence va à la forme castillane: «lo primer més català, lo segon es pot dir». Notons qu'il existe une claire conscience de l'appartenance linguistique de telle ou telle forme, le castillanisme est ressenti et identifié comme tel, sans que cela entraîne pour autant une exclusion de l'emprunt. Enfin, à propos de l'usage, signalons que si celui des «doctes» est pris en compte au point de paraître déterminant (encore que les critères de sélection lexicale ne soient pas systématiquement clairement exposés), il y a trace chez Descamps d'un pragmatisme au niveau des pratiques orales, absolument remarquable si on le rapporte au normativisme français ou aux pratiques italiennes.⁴² Toujours à propos des pluriels féminins:

la principal regla que se à de seguir és la que platican en la llengua los autors més clàssics d'ella, y com veja que los més de los que àn escrit en nostra llengua escriuen los dits noms en en e y no en a, seguesch la tal idea. Si bé en lo pùlpit indico per millor seguir lo ús comú del poble aont se parla, y dir las *doctrinas* o *doctrinas* conforme la pronunciació de aquell perqué tal vegada apareixeria als oients parlar melindrós y seria ocasió de risa. (649-650)

Il y a donc deux usages: l'un fondé sur les auteurs «classiques» car la littérature catalane, on l'a vu, dispose de son corpus d'œuvres ressenties comme telles, réservé à l'écrit, et, à l'oral, pour la pratique de l'éloquence sacrée, un usage basé sur la réalité du lieu où la parole sacerdotale doit exercer son action avec le plus d'efficacité communicationnelle.

CONCLUSION

Parvenu à la fin de cette trop brève mise en perspective, il apparaît possible de dégager quelques éléments de convergence, ou plutôt de divergence, entre les situations occitane et (nord-)catalane. S'il est clair que la dénomination *llemosí* appliquée, à partir d'un certain moment, au catalan médiéval et post-médiéval empêche de reconnaître la catalanité intrinsèque du corpus scriptique antérieurement constitué, il apparaît également évident, ne serait-ce que par le lien de filiation établi entre *llemosí* et catalan, que la rupture est moins nette qu'il n'y paraît. La fortune dont jouissent encore les œuvres —ou les noms-emblèmes— de Lulle et surtout d'Ausiàs March assure, même si c'est de façon incomplète, le lien avec les époques où la langue disposait d'un *status* ressenti comme meilleur à celui qu'imposent, au xvii^e siècle, les diglossies castillan-français (H) / catalan (B).

À un niveau plus théorique, il faut remarquer combien le catalan use, dans son discours apologétique, de mots, voire de catégories, dont la signification paraît très définie et opératoi-

Jean-Pierre Seguin, «L'institution langue française», in Jacques Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999, 231-240, Nadal 1983, 94. En domaine catalan, l'idée est exprimée par Jeroni Pujades, dans le «Prolech de l'autor» de sa *Coronica universal del Principat de Catalunya* (1609, cité in Nadal 1983, 111-112, analysé in Rafanell 2000, 24-25) et Marc Antoni Ortí (1640, 1656, Nadal 1983, 112-113).

42. Cette adaptabilité rappelle celle préconisée par saint Bernardin de Siègne: «Quando io vo predicando di terra in terra, quando io giogno in uno paese, io m'ingegno di parlare sempre sicondo i vocaboli loro» (cité in Marazzini 2002, 248), mais saint Bernardin prêchait au xv^e siècle. Au xvii^e, la prédication italienne cultive la langue haute, même en milieu rural (Paolo Ségnéri) et condamne l'expression dialectale en chaire (Paolo Arsi). Cf. Marazzini 2002, 332-336.

re. Ce sont, par exemple, moins le terme de *nació* qui reste, pour les périodes médiévale et moderne, largement à (re)définir, que ceux de *pàtria* et de *llengua pròpia*. Dans ces deux derniers cas, en effet, on voit comment la défense du catalan peut s'organiser en ayant recours à un arsenal conceptuel autrement plus développé que celui qui a cours côté occitan.

D'une façon comparable, le discours dévalorisant auquel doit faire face le catalan, langue «courte» et «difficile», oblige ses défenseurs à une auto-définition positive. Cette inversion de perspectives qui prend la forme, comme on sait, d'un éloge de la brièveté de la langue, est à mettre en relation avec la réflexion menée sur celle-ci. Certes, comme le remarquent Nadal et Badia i Margarit,⁴³ le catalan reste à l'écart du vaste mouvement européen de grammatisation des xvi^e et xvii^e, alors même que des langues également placées en situation diglossique, ailleurs en Europe, voient fleurir les traités de grammaire (tchèque, finnois, estonien). Mais on n'aurait garde d'oublier que, côté catalan, la tradition lexicographique n'est pas pauvre.⁴⁴ Même s'il s'agit de dictionnaires destinés à faciliter l'apprentissage du latin ou du castillan, ces œuvres voient le jour dans des proportions absolument inconnues en domaine occitan où on a pourtant tout lieu de supposer que le public auquel ces outils sont destinés n'est guère plus avancé dans la connaissance des langues dominantes.

La solution de continuité qu'on observe, en outre, dans les cas occitan et catalan et qui se marque par la perte de la conscience d'une tradition littéraire, entérinée, côté catalan, par l'invention du *llemosí* et, côté occitan, par l'oubli de l'héritage des troubadours, paraît moins importante au sud du fort de Salses. La continuité littéraire catalane, même incomplète, même absorbée par la dimension «hispanique», comme dans le cas de March, constitue une réalité, plus ou moins diffuse, mais relativement incontournable. On sait, chez les Catalans, que la langue a été une grande langue de culture. Chez les sujets méridionaux du roi de France, on en ignore presque tout.

De plus, l'éclatement dont souffre, au niveau de sa dénomination, le domaine catalan («*valencià*», «*mallorquí*» et, bien sûr, au niveau diachronique, *llemosí*) n'empêche pas la conscience d'un *continuum* catalan dont on veut, à l'occasion se démarquer, mais qui, là aussi, apparaît comme difficilement évitable. L'ensemble du domaine peut recevoir un nom («catalan»), ses limites, au moins dans une perspective historique, sont connues. Rien de tel plus au nord. L'occitan est une langue anonyme dans la mesure où seules prévalent les dénominations provinciales («provençal», «gascon», ...) ou urbaines («mondin» pour «toulousain», p. ex.) ou ce marqueur français de l'altérité endogène dévalorisée qu'est le *patois*.⁴⁵

La situation de la langue catalane est ainsi marquée, certes, par le reflux, le retrait, propres à une diglossie en progrès, mais dans des proportions toujours moindres, tant au niveau de la conscience que des pratiques scriptiques, que sa jumelle septentrionale.

43. Nadal 1983, 125; Antoni Badia i Margarit, «Defensa i il·lustració de la llengua catalana a la fi del segle xv», *Revista de Catalunya*, 48, 1991, 39.

44. Germà Colon / Amadeu-J. Soberanas, *Panorama de la lexicografia catalana*, Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 1985.

45. La situation du catalan diffère encore de celle de l'occitan pour ce qui est du code graphique. Comme le suggère August Rafanell dans son essai, *La llengua silenciada* (Barcelona, Empúries, 1999, 86-87), les éditeurs catalans comme les rédacteurs d'écrits à usage privé (Valence exceptée) respectent une certaine norme. Côté occitan, rien de tel. Même s'il existe certains traits régionaux communs, la perte généralisée de la tradition graphique médiévale et l'adoption du système français laissent libre cours à la fantaisie individuelle.

RÉSUMÉ

Au xvii^e siècle, aussi bien en Roussillon qu'en domaine occitan, un discours est tenu sur la langue. Les historiographes catalans théorisent l'origine historique du catalan et connaissent les limites géographiques du domaine linguistique. Malgré la rupture représentée par la réactivation du concept de «langue limousine», un lien est maintenu avec le passé littéraire médiéval. En domaine occitan, en revanche prévaut la fragmentation des appellations, l'oubli du passé troubadoursque et on n'élabore que peu de théories sur l'origine de la langue. Les Catalans disposent d'outils propres dans leurs argumentaires (*pàtria*, *llengua pròpia*) et ils réagissent à la dévalorisation symbolique dont leur langue fait l'objet, notamment par un souci de normativisme. Somme toute, le discours sur le catalan semble plus élaboré, plus complet et plus complexe, que celui sur l'occitan.

MOTS-CLÉS: Idéologies linguistiques, xvii^e siècle, Langue et littérature catalane, Langue et littérature occitane, Histoire de la langue.

ABSTRACT

In the seventeenth century, both in Roussillon and in occitan speaking areas of France there is a discourse on language. The Catalan historiographers speculate on the origins of Catalan and are aware of the geographical limits of this linguistic domain. Despite the revival of the concept of Lemosine Language ("langue limousine"), a link is maintained with the literary past of the Middle Ages. In Occitania, on the other hand, there is still a multiplicity of names, they turn their back on their troubadoursque past, and few theories of language are put forward. The Catalans have their own tools in their argumentation (*pàtria*, *llengua pròpia*) and they react against the devaluation of symbolism, which their language exploits, in particular through a concern for prescriptivism. In short, the discourse on Catalan appears to have been more highly developed, more complete and more complex than the discourse on Occitan.

KEY WORDS: linguistic ideologies, seventeenth century, Catalan language and literature, Occitan language and literature, History of Language.